

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 89

Rubrik: Dans les cantons romands

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

V A U D

Celles qui s'en vont

Emilie Kohler

Avec Emilie Kohler, décédée le 26 juillet 1968 à Lausanne, à 86 ans, s'est achevée une longue vie entièrement consacrée à autrui, faite entièrement de dévouement à la Croix-Rouge et aux paysannes vaudoises.

C'était la fille du colonel Dr Kohler, qui a été commandant de la place de Lausanne ; de 1909 à 1956, elle a été la secrétaire du comité de la section locale de la Croix-Rouge, chef du matériel, s'occupant de tout avec une minutie rigoureuse, une ponctualité rare. Elle a présidé de 1929 à 1935 « le fonds des laines » qui procurait du matériel aux soldats suisses malades à Montans occupés à des travaux de tissage, de broderie. Elle a été de 1929 à 1963 la secrétaire de l'Association des paysannes vaudoises et la trésorière du groupe de Lausanne ; elle s'était occupée notamment du concours de jardins, parcourant en tous sens le canton pour visiter les cultures des membres. Elles avait présidé de 1952 à 1956 le Cartel des associations féminines vaudoises.

L'âge, des infirmités l'avaient obligée à restreindre son activité, mais elle continuait à s'intéresser à beaucoup de choses et très spécialement à l'Association des paysannes vaudoises, dont elle était membre d'honneur. Longtemps aussi, elle a soigné son jardin du chemin de Trabandan.

S. B.

Hilda Jomini

Le 8 août, Mlle Hilda Jomini, ancienne institutrice, ancienne présidente du Suffrage féminin de Montreux, est décédée à Béthanie, à l'âge de 89 ans, après une longue maladie.

Mlle Jomini était une fille de Paul Jomini, qui a été maître secondaire à Orbe et à Nyon ; elle était née à Orbe le 10 mars 1879 et avait obtenu en 1899 son brevet pour l'enseignement primaire : après un séjour à Weimar des remplacements à Orbe, à Payerne, elle obtint un congé pour se rendre à New York ; rentrée au pays, elle a enseigné dans le pensionnat de sa tante Rosset, à Villeneuve ; à la guerre de 1914, elle reprit l'enseignement officiel, dirigea une classe à Villeneuve, puis à Vevey et de nouveau à Villeneuve : elle avait donné aussi des leçons dans les cours du soir. Elle avait pris sa retraite le 1er novembre 1939. C'était une excellente institutrice, aimant ses élèves, les stimulant, les suivant dans leur activité. A sa retraite, elle avait fait à Villeneuve, à ses institutions, toute une série de dons et institué un prix d'allemand au collège d'Orbe.

Elle s'était installée à Montreux, où elle a présidé de 1915 à 1944 la section locale du Suffrage féminin, d'où elle a présidé provisoirement, pendant de nombreuses années, la section de Villeneuve de la Ligue vaudoise contre la tuberculose. Elle s'était fixée ensuite à Lausanne avec sa sœur Mme Dubois, décédée il y a deux ans, continuant à s'intéresser activement au suffrage féminin, à la vie de son canton, comme membre du groupe de Lausanne des Femmes libérales.

S. B.

L'Union des femmes de Lausanne

aura son

thé-vente

le jeudi 10 octobre 1968, dès 14 heures
dans ses locaux des Terreaux 22

GENÈVE

Nouvelle étape dans la réadaptation des handicapés

Depuis que la société moderne a pris conscience de ce que les handicapés de tous ordres n'étaient pas des poids morts à entretenir plus ou moins charitairement, mais bien des individus qu'une entrave physique ou mentale, congénitale ou acquise, désadaptait par rapport aux autres, les notions révolutionnaires d'intégration professionnelle, de réinsertion sociale, bref, de réadaptation à une vie aussi normale et enrichissante que possible, ont connu des progrès décisifs.

Se fondant sur l'idée que l'assistance aux invalides devait évoluer vers une « aide à s'aider », de nombreuses institutions ont ouvert des ateliers spécialement conçus et aménagés pour permettre la formation professionnelle des inadaptés ou l'emploi des réadaptés.

Pour pallier les besoins les plus urgents, les institutions firent tout d'abord appel à des professionnels des divers métiers qui se trouvaient possédant, outre leur maîtrise technique, des qualités humaines naturelles, des dons spontanés de compréhension et d'encadrement d'autrui. Mais, cette première étape assurée, il convient maintenant de préparer la suivante en donnant à ces cadres la possibilité de se perfectionner dans leur tâche spécifique, d'accroître leurs moyens d'action par l'accès aux connaissances dont on dispose aujourd'hui sur les diverses formes d'invalideité et leur traitement.

De la collaboration entre les autorités cantonales, divers organismes gérant des ateliers socio-professionnels, l'Ecole d'études sociales de Genève, et avec l'appui de l'Office fédéral des assurances sociales, le programme d'un cours en emploi pour monteurs et maîtres d'ateliers socio-professionnels a été mis sur pied, cours qui débutera cet automne et pour lequel des candidats des divers cantons romands se sont doré et déjà annoncés.

UNE PROFESSION NOUVELLE

Le programme, qui s'étendra sur deux ans, comportera d'une part une formation pratique sous forme d'activité supervisée (et rétribuée) dans un atelier socio-professionnel, d'autre part, une formation théorique par le moyen de cours et de séminaires donnés par des spécialistes, à raison d'un jour par semaine, dans le cadre de l'Ecole d'études sociales de Genève, et portant sur des domaines aussi divers que la psychologie, l'anatomie, la pathologie, l'hygiène sociale, la pédagogie, le problème des assurances, l'administration et la gestion commerciales, la technologie, etc.



■ dissout le tartre, la nicotine,
les dépôts verdâtres
sur les dents des enfants
■ nettoie parfaitement
en purifiant l'haleine
dentifrice Asba,
conseillé par votre dentiste



Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

FORMATION

de gouvernantes d'enfants
de jardiniers d'enfants
et d'institutrices privées

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

PRÉPARATION

au diplôme intercantonal
de français

Femmes célibataires

Ce Billet du samedi a paru dans le Journal d'Yverdon ; nous pouvons aussi le méditer...

Il y a quelque temps, une femme célibataire dans la quarantaine disait : « Je n'écoute plus tellement l'émission, on n'y parle que des couples et jamais rien pour nous autres célibataires. Pour bien des moralistes ou des hommes d'Eglise, nous n'exissons pas, c'est tout simple ».

J'ai contrôlé et c'est vrai. On n'a rien à dire à la femme célibataire. On n'ose pas lui dire d'accepter son sort avec résignation, ce qui serait banal et indélicat. On ne sait pas lui dire. La continence préputiale était universellement admise dans notre société admirablement organisée, il va de soi que, de ce côté-là, on n'a rien à conseiller. On n'a pas même à rendre hommage à la force morale de la célibataire. Par contre, dans le cas contraire, il est clair que la pierre qu'on va jeter n'est bonne que pour pimenter la conversation des honnêtes gens. Mais cette inquiétude, naturellement, n'est pas digne d'une méditation.

Des délégués du comité central à Neuchâtel, des sections de Montreux, de Vevey, de Genève, de la section des Diablerets du Club alpin suisse, étaient présents. Les fondatrices, les aînées furent fleuries et de nombreuses allocutions apportèrent aux célibataires ravis que venait de lui parvenir un don anonyme de 1000 francs pour l'entretien du chalet de la Meyettaz.

La fête qui fut charmante, avait été soigneusement préparée par une commission présidée par Mme M. Fluckiger, présidente, et composée de cinq anciennes présidentes de la section. Il y eut, entre-mêles de chants d'un petit chœur, une rétrospective touchante constituée par la projection de photographies des anciennes, des courses, depuis la simple excursion à la plus vertigineuse varappe, des évocations des chalets occupés par la section jusqu'à celui de la Meyettaz, près du lac des Jons. Et pour couronner le rappel de tant de beaux souvenirs, Mme Marguerite Morel, ancienne présidente, ancienne maîtresse à l'Ecole supérieure, annonça aux célibataires ravis que venait de lui parvenir un don anonyme de 1000 francs pour l'entretien du chalet de la Meyettaz.

Des délégués du comité central à Neuchâtel, des sections de Montreux, de Vevey, de Genève, de la section des Diablerets du Club alpin suisse, étaient présents. Les fondatrices, les aînées furent fleuries et de nombreuses allocutions apportèrent aux célibataires ravis que venait de lui parvenir un don anonyme de 1000 francs pour l'entretien du chalet de la Meyettaz.

Le total des pensions alimentaires encaissées a atteint 23 793 francs. L'exercice 1967 laisse un bénéfice de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le Service social de justice, que préside M. H. Ménétréy, notaire à Lausanne, travaille d'entente avec Pro Familia, le Centre de planning familial, au No 1 de Georgette, avec le Cartel d'hygiène sociale et morale, les Aides familiales, la Ligue vaudoise contre le cancer, au No 2 de Georgette. S. B.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le Service social de justice, que préside M. H. Ménétréy, notaire à Lausanne, travaille d'entente avec Pro Familia, le Centre de planning familial, au No 1 de Georgette, avec le Cartel d'hygiène sociale et morale, les Aides familiales, la Ligue vaudoise contre le cancer, au No 2 de Georgette. S. B.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et aux subsides, qui ont atteint 23 000 francs.

Le service social de justice, assumé par Mme H. Pidoux, a enregistré en 1967 un nombre record de 1618 francs, grâce aux dons et